



DIMANCHE 6 MAI 2018
CHAMPIONNAT
RÉGIONAL PACA
BMX RACE

8 H 30 - 17 H 30



ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE
STAND KINÉ

f **BMX Club Sainte Victoire TRETTS**





**- DOSSIER D'INVITATION -
CHAMPIONNAT REGIONAL 2018
(20 et 24 pouces)
Saison 2018**

**LE COMITE REGIONAL FFC PROVENCE ALPES COTE
D'AZUR**

Et

LE BMX CLUB SAINTE VICTOIRE

VOUS INVITENT

LE 06 MAI 2018

AU PREMIER CHAMPIONNAT REGIONAL PACA

PISTE DE LA GARDI

A TRETS

Inscriptions

Le Championnat régional est ouvert qu'aux pilotes licenciés FFC du comité Provence Alpes côte d'Azur.

Les engagements doivent être effectués sur Internet, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site CicleWeb de la FFC.

La clôture des engagements est fixée au jeudi 03 Mai à 20h00.

Pour des inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le compte du club (*Nouveau licencié ou licence pas encore validée par le comité*) elles devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le Jeudi 03 mai.

Le montant de l'inscription est fixé à **9,00 €** par chaque catégorie courue en 20" et/ou 24"

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Les Chèques sont à libeller à l'ordre de : BMX CLUB SAINTE VICTOIRE

Les Modifications, Ajouts, Annulations sont possibles, elles seront faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 04 mai 21h00** auprès de l'administrateur de l'épreuve :

Mme. MARTINEZ Laurence

Email : laurencemartinez1982@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ne sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que soit acquitté comme il est noté dans le règlement BMX, le paiement d'une pénalité de 9,00 €, correspondant au doublement de l'inscription.*

CATEGORIES ET CLASSES D'AGES CHAMPIONNAT 2018

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser Minime (2005/2004)	Benjamine (2007/2006)
Cruiser Cadet (2003/2002)	Benjamin* Garçon (2007/2006)
Cruiser 17/29 ans (2001/1989)	Minime Fille (2005/2004)
Cruiser Filles 17 ans et + (2001 et avant)	Minime* Garçon (2005/2004)
Cruiser 30/39 ans (1988/1979)	Cadettes (2003/2002)
Cruiser 40/44 ans (1978/1974)	Cadet (2003/2002)
Cruiser 45 ans et + (1973 et avant)	Filles 17 ans et + (2001 et avant)
Prélicencié G/F (2012 et après)	Homme 17/29 ans (2001/1989)
Poussin Fille (2010/2009)	Homme 30 ans et + (1988 et avant)
Poussin Garçon (2011/2010)	
Pupille Fille (2009/2008)	
Pupille* Garçon (2009/2008)	

*Attention pour les Pupilles, Benjamins et Minimes il n'y a qu'une seule catégorie au Championnat régional (pas de Novice),

Rappel Information importante :

La participation au Championnat Régional **est obligatoire** :

Pour tous les pilotes « **Nationaux** » afin de valider leur qualification aux finales du TFBMX (Minime) ou Challenge National ou Championnats de France pour tous les autres.

Pour tous les autres pilotes « **Non Nationaux** » souhaitant valider leurs qualifications aux finales Nationales :

Pour les Minimes et moins du TFBMX ,

Pour les grandes catégories du Challenge National

Et pour les Cadets, les Cadettes et les Juniors filles du Championnat de France.

Les plaques

La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



Junior Fet G /
en 20'' et Cruiser



Elite1 Fet G en 20''
et Cruiser

La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les courses en Provence.

Timing prévisionnel

MATIN : Classes d'âge de Précenciés à Pupille G et F (dont Pupille Novice) + Cruiser

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4ème manche
- Remise des récompenses

APRES-MIDI : Classes d'âge de Benjamins à Elite (dont Novices Benjamin et Minime)

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- Début essais grille (1h00) dès la fin de la cérémonie protocolaire des catégories du matin suivis des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4^{ème} manche
- Remise des récompenses

Timing sous réserve de modifications suivant des impératifs d'organisation ou des conditions météorologiques.

ACCES A LA PISTE

Adresse : Piste de la Gardi, Avenue Marius Joly, 13530 Trets



DIVERS

Entrée gratuite

Buvette et restauration sur place

Stand BMX

Stand Kiné

RENSEIGNEMENTS

Tél : 06.12.05.31.11

Mail : contact@bmxsaintevictoire.com

Site : bmxsaintevictoire.com

Facebook : BMX Club Sainte-Victoire TRETTS

